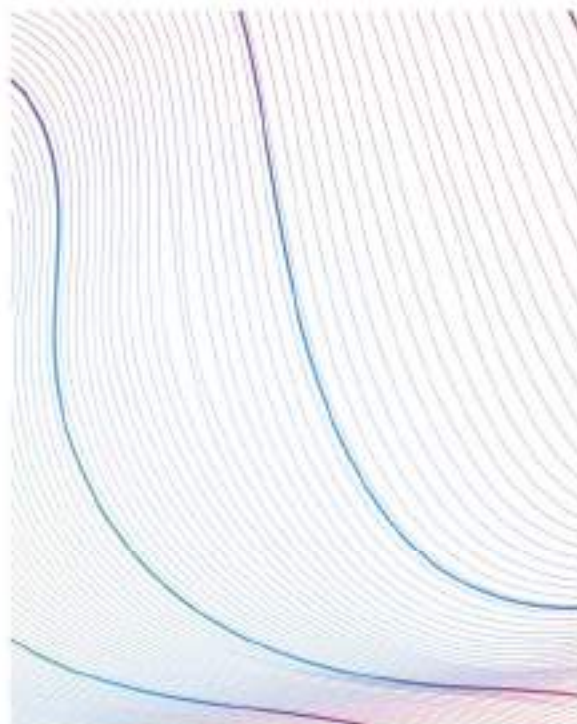


BULLETIN MUNICIPAL

//2022



BONNEVAL-CELLIERS-DOUCY-FEISSONS-SUR-ISERE-NAVES-NOTRE-DAME-DE-BRIANCON-PETIT-COEUR-PUSSY



39€

Accès Spa &
Restaurant

La Léchère-les-bains

Le Festival de l'Ô

Offrez-vous une escapade
Bien-être & Gourmandises

Détente et gastronomie à tout petit prix.
Pour 39 euros seulement, vous bénéficiez, dans l'après-midi, d'un accès de 2h30 à **l'espace Aqua découverte du Spa Ô des Lauzes, le plus grand Spa d'eau thermale de Savoie** avec ses bassins à thèmes, son jacuzzi extérieur, ses cabines privées de massage, de soins du corps et du visage ouverts 7 jours /7. Vous débuterez ou clôturerez très agréablement cette parenthèse détente **en dégustant, le menu « Festival » du restaurant bistronomique l'Ô à la bouche.**

La Sultane de Saba
PARIS



Ô à la
bouche
RESTAURANT BISTRONOMIQUE

Uniquement sur réservation
au **04 79 22 44 16**

www.lalecherelesbains.com

01	Édito
02	Côté Mairie
09	Finances
11	Urbanisme
13	Scolaire, enfance, jeunesse & sports
20	Tourisme & thermalisme
21	Vie associative
22	Affaires sociales
23	Environnement
23	Vie culturelle et patrimoine
24	Bonneval
26	Celliers
28	Doucy
30	Feissons-sur-Isère
32	Naves
34	Notre Dame de Briançon
36	Petit Coeur
38	Pussy
40	Mémoire de La Léchère
43	Infos utiles



Nous tenons à remercier toute personne ayant contribué, par l'apport de documents, de photographies, à la préparation de cette nouvelle édition, que nous avons voulue plus illustrée et dynamique.

Remerciements aux commerçants, aux artisans, aux chefs d'entreprises pour leur participation au financement du bulletin de La Commune de La Léchère.

L'équipe municipale

Directrice de la publication :
Claudine GROS

Réalisation :
Le service communication de la Mairie
04 79 22 52 44

Régie publicitaire :
Infocom Édition
ZI Les Paluds — Pôle Performance
510 avenue de Jouques — 13400 AUBAGNE
Tél. : 04 65 28 01 20 — Fax : 04 42 70 48 27
Site web : www.infocom-edition.fr
E-mail : contact@infocom-edition.fr

Impression :
Imprimerie spéciale de la société Infocom Édition

Dépôt légal : 2021-2022



Jean François Rochaix nous a quittés le 11 novembre 2021. Malgré le choc et l'émotion consécutive, les services de la mairie ont continué à fonctionner pour les administrés. La 1^{re} adjointe exerce depuis cette date la suppléance du Maire dans ses fonctions municipales et étatiques.

Pour les communes de plus de 1000 habitants, l'élection du nouveau Maire doit se dérouler en conseil municipal au complet, ce qui n'est plus le cas à La Léchère.

Le conseil municipal doit donc être intégralement renouvelé (27 conseillers avec respect de la parité hommes-femmes) en procédant à de nouvelles élections municipales.

Les services de la préfecture ont notifié les dates suivantes :

- Dépôt des listes des candidats entre le 10 et le 13 janvier 2022
- Début de la campagne électorale : le 17 janvier 2022
- 1^{er} tour de l'élection : le 30 janvier 2022
- 2^e tour (si nécessaire) : le 06 février 2022

L'élection du maire, des maires délégués et des adjoints aura lieu au plus tard le 14 ou le 21 février 2022.

Les membres du conseil municipal adressent leurs sincères remerciements à l'ensemble du personnel pour leur implication totale pendant cette sombre année 2021.

Ils formulent l'espoir que l'année qui commence vous apportera, ainsi qu'à vos proches, bonheur, santé et réussite.

Claudine GROS
1^{ère} adjointe



Côté Mairie

Je profite de ce nouveau bulletin pour remercier l'ensemble du personnel de notre grande commune de La Léchère pour leur dévouement et leur professionnalisme. J'ai une pensée toute particulière pour les agents d'entretien et l'ensemble du personnel scolaire : ATSEM, accompagnateurs périscolaires, agents de cantine et de garderie et, bien sûr, ceux qui sur un simple appel savent se rendre disponibles pour un remplacement de dernière minute. Merci également aux personnels des Mairies annexes, du bureau postal communal et de la Maison France Services. Chacun d'entre eux quels que soient son service et son grade est un maillon essentiel au bon fonctionnement général de notre collectivité.

Je me permets aussi de souhaiter à tous nos administrés une excellente année 2022 et — malgré les contraintes actuelles — ne perdez pas votre joli sourire derrière vos masques.

Merci à tous.

Mireille RUFFIER-POUPELLOZ

Info effectifs

À l'heure actuelle, notre commune comptabilise un effectif de 49 agents, dont 4 en disponibilité. L'année 2021 a vu le départ en retraite de 4 personnes :

- Éliane Billat (01/04/2021)
- Annie Bazin-Masson (01/04/2021)
- Henri Collombet (01/05/2021)
- André Buffard (01/10/2021)

Qu'ils soient ici remerciés de leurs longues années de bons et loyaux services pour notre commune.

2

Nous saluons également l'arrivée de 4 personnes :

- Frédéric Thorens (Police municipale — 01/09/2021)
- Maxime Frezat (chargé de communication et Maison France Services — 18/10/2021)
- Yoann Mortier et Kevin Richel (Ateliers municipaux — 01/11/2021)



Côté Mairie

Recensement 2021



Pour répondre en ligne,
rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr

Code d'accès :

Mot de passe :

Identifiants de votre logement
à recopier sur le questionnaire en ligne

IML (les 5 chiffres)

Rang A : Rang L :

Pour les départements d'outre-mer

SECTEUR QUARTI

☐ Habitations de fortune
☐ Logement collectif
☐ Maison ou immeuble en bois
☐ Maison ou immeuble en dur

- 1 Une fois sur le site internet du recensement, cliquez sur « ICI je réponds au questionnaire ».
 - 2 Saisissez votre code d'accès, votre mot de passe puis les identifiants de votre logement indiqués dans la colonne de gauche de ce document.
Attention : veillez à bien respecter les majuscules et minuscules, sans espace entre elles.
 - 3 Laissez-vous guider pour remplir le questionnaire.
 - 4 Pour terminer, cliquez sur « envoyer les questionnaires ».
- Le recensement de la population est un acte civique obligatoire et gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.
- Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les questionnaires papier vous seront remis par votre agent recenseur.

Afin d'éviter un nouveau passage de l'agent recenseur, merci de répondre sous quelques jours.
Réponse souhaitée avant le :


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Insee
en partenariat
avec votre commune

Mais à quoi sert le recensement ?

La connaissance précise de la répartition de la population et de son évolution sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins de tous en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.) ou encore de transports à développer.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement, c'est sûr !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Pour connaître les résultats de l'enquête

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement dans la rubrique « Connaître les résultats des recensements de la population » sur le site www.insee.fr.

En 2022, le recensement se déroule :

Dans les communes de moins de 10 000 habitants :

- du 20 janvier au 19 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane ;
- du 3 février au 3 mars à La Réunion et à Mayotte ;
- du 24 mars au 23 avril à Saint-Pierre et Miquelon.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants :

- du 20 janvier au 26 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane ;
- du 3 février au 12 mars à La Réunion et à Mayotte.

Toutes les informations
sont disponibles sur le site

[WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](https://www.le-recensement-et-moi.fr)

Plus d'informations également auprès de
votre agent recenseur ou de votre maire.

3

BULLETIN MUNICIPAL LA LÉCHÈRE // 2021 / 2022

Côté Mairie

Les nouveaux ateliers municipaux
et les services techniques



De gauche à droite : Jérôme Bernard, Cynthia Robin, José Guedes Pereira, Kevin Richel, William Louis, Joël Mibord, Éric Destremont, Stéphane Vichos, Daniel Boscher, Alain Bouvier, Fanny Dandréa, Philippe Prud'homme, Maxime Buffard, Laetitia Vercin, Étienne Frezat, Yoann Mortier, Jérémie Berkane, Alexandre Delachausée.

4

BULLETIN MUNICIPAL LA LÉCHÈRE // 2021 / 2022

De nouveaux ateliers municipaux pour la commune

Une démarche ancienne

Le réaménagement des services techniques de la commune est un projet ancien et depuis la construction de la Mairie en 2011, le besoin s'en est fortement fait ressentir. Après plusieurs projets à l'étude, la décision s'est arrêtée sur le choix d'une extension des ateliers existants à Notre-Dame de Briançon.

Il s'agit d'une volonté forte de la nouvelle équipe municipale d'offrir des locaux adaptés à une équipe renouvelée au service des publics.

Une démarche qualité

Cette extension répond à de nombreux enjeux de qualité de vie au travail : en plus d'un manque évident de place dans ces locaux vétustes il a également fallu répondre à la mixité des effectifs en proposant de nouveaux vestiaires adaptés.

Une mise en œuvre sans accroc

Avec un budget important, il s'agissait d'un investissement majeur pour la commune en 2021. Ce chantier de 6 mois, divisé en 9 lots pour autant d'entreprises aura été mis en œuvre par l'entreprise JML International sur la base d'une étude de l'architecte Sarah Jugand.

Les équipes des ateliers ont été consultées sur le mode participatif, ce qui a permis notamment l'ajout d'une zone propre à l'entrée pour se nettoyer avant le passage aux vestiaires.

Dans un contexte compliqué lié à la crise sanitaire et la reprise qui a suivi (difficultés d'approvisionnement en matières premières), la commune est satisfaite de la réalisation du chantier dans les temps et sans surcoûts.



Côté Mairie

Les nouveaux ateliers municipaux
et les services techniques



Le responsable des ateliers Jérémie (debout) et son adjoint Stéphane dans leurs nouveaux bureaux



De nouveaux vestiaires pour répondre aux normes



5

Interview d'Alexandre Delachaussée, directeur des services techniques

Quelles sont les missions récurrentes des services techniques (ST) de la commune

Notre activité est saisonnière. L'été, il s'agit d'abord d'assurer l'entretien de la commune avec la tonte et le débroussaillage. Un été comme celui de 2021 aura vu nos équipes quasi exclusivement s'atteler à cette tâche. S'ajoute à cela le soutien actif aux manifestations organisées avec le prêt de matériel et leur dépose sur les lieux des festivités. L'hiver, il est principalement question de gérer les aléas climatiques, notamment la neige.

Quelles sont les missions spécifiques des services techniques (ST) de la commune

Nous retrouvons ici les demandes particulières des élus. Il s'agit principalement de petits travaux d'aménagement réalisés en interne (installation de barrières pour sécuriser les villages, menus travaux). Cette année nous avons également programmé la création de massifs sur trois travées du parking du village 92 avec comme objectif de terminer l'année prochaine le fleurissement des lieux.

Comment s'organise le travail

Les ateliers municipaux sont structurés autour d'une équipe de 8 agents titulaires. Du fait de notre territoire, nous recrutons 8 saisonniers pour assurer les importants travaux d'entretien estivaux. Cette équipe est pilotée par un responsable des ateliers et son adjoint qui fonctionnent en binôme et sont autonomes sur les missions récurrentes. Toutes les demandes particulières sont traitées par la direction des services techniques qui s'assure avec l'équipe des ateliers de la faisabilité et de la mise au planning.

Quelle spécificité pour notre territoire

C'est avant tout notre étendue avec plus de 12 000 hectares, 100 km de voirie et près de 200 bâtiments communaux qui rend notre territoire original. C'est aussi la variété de celui-ci entre montagne et bas de vallée, lieu de résidence et stations touristiques qui amène des problématiques particulières auxquelles nous nous efforçons de répondre dans les meilleures conditions.

CREATEUR DE SOLUTIONS BOIS PERSONNALISEES



Michel MONIN

Rendez-nous visite et découvrez notre salle d'exposition
www.monin-bois.fr - contact@monin-bois.fr - +33(0)4 79 22 51 47 - Faisons-sur-bière

PUB
SIGNALÉTIQUE



TJ PUBLICITÉ

06 84 62 23 10

73260 LA LECHERE



RUFFIER PÈRE & FILS

Ruffier père et fils réalisent de la menuiserie intérieure et extérieure.

Comme le veut l'artisanat sérieux, leur travail s'échelonne de la petite tâche, à la réalisation d'ouvrages cossus, de l'atelier à la pose.

Province de Tarentaise Savoie
 06 83 81 92 93 - 06 76 17 31 40
ruffier.menuiserie@orange.fr

S.A.S RUFFIER menuiserie
 41, allée de Quinson
 Aigueblanche
 73260 GRAND AIGUEBLANCHE
 - Tarentaise, Savoie -



A3MI
UGIMETAL
 Deville-Duc Gérard

SERRURES-PORTE DE GARAGE-RIDEAUX METALLIQUES
 VOILETS-PORTAILS-MOTORISATION
 Pose, Remplacement et Dépannage

Téléphone : 04 79 89 08 39
 Port : 06 23 69 30 42
 E-Mail : a3mi@orange.fr
 Site internet : www.a3mi.fr

134 rue du Vernay
 Z-A du Vernay
 73730 CEVINS

Interview de Frédéric Thorens, notre nouvel agent de police municipale

D'où viens-tu ?

Je suis né à Annemasse (73) il y a 48 ans. Après une première carrière d'animateur/éducateur dans le socioculturel (dans le Lyonnais et sur l'île de la Réunion) j'ai passé et réussi les concours de la gendarmerie. Un premier poste pendant 11 années en Franche-Comté m'a permis de développer mes connaissances, notamment en obtenant le certificat Montagne élémentaire (qualification été et hiver) et le certificat d'officier de police judiciaire (OPJ). Après une nouvelle expérience guadeloupéenne (6 ans) j'ai souhaité me réinventer et changer de voie. Le désir de « revenir au pays » et le poste d'agent de police municipale à La Léchère ont fait le reste.

Quelles sont les missions du poste ?

Si on n'a pas peur des gros mots, c'est la **tranquillité publique** et la **salubrité publique**. En réalité, je me vois à l'interface entre la loi et le citoyen. Je souhaite une police de proximité avec les administrés qui redonne lien et sens à la loi.

Quelle vision de notre territoire ?

En poste depuis le 1^{er} septembre, j'ai remarqué une grande diversité des problématiques dans notre territoire. Également, la vacance de poste (2 ans) entraîne un rattrapage qui va prendre du temps. Il a aussi fallu reprendre mes marques avec la montagne !

Ton objectif 2022 ?

Mettre en route le service de Police municipale à La Léchère, effectuer autant que faire se peut le grand rattrapage. Un stage de 6 mois en alternance va ponctuer cette année 2022 pour finaliser ma prise de poste.



Photo : Anna Rimboud

Interview de Maxime Frezat, chargé de communication & Maison France Services

D'où viens-tu ?

D'ici. J'ai mes racines à Celliers, j'ai fait mon primaire à Notre Dame de Briançon... je suis nouvel habitant de Celliers depuis 5 ans.

Quelles sont les missions du poste ?

J'ai deux casquettes : une partie communication en Mairie de La Léchère où j'œuvre à la réalisation d'affiches, la gestion du site internet et du Facebook de la commune, etc. Et une partie Maison France Services à Notre Dame de Briançon où je travaille au contact des publics, et c'est vraiment super !

Quelle vision de notre territoire ?

J'en apprécie la diversité, entre montagne et plaine, agriculture et industrie. Avec ses forces et les défis à relever, c'est un challenge stimulant.

Ton objectif 2022 ?

Structurer la communication pour optimiser mon temps de travail et continuer à rendre le service public agréable et chaleureux à la Maison France Services en développant mes compétences administratives sur les partenaires du réseau France services.

SECAF

CHARPENTE

225, allée des Artisans
73260 AIGUEBLANCHE

Tél. 04 79 22 95 10
Fax : 04 79 24 21 81

contact@secaf-charpente.fr
www.charpente-secaf.fr



ATELIER BOIS CONCEPT



BOUVIER JEAN-MICHEL & JEAN-PHILIPPE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

OSSATURE BOIS
CHARPENTE
COUVERTURE

www.atelier-bois-concept.fr
Z.A. La Plantaz 73260 LA LECHERE

Tél. 04 79 24 07 46
info@atelier-bois-concept.fr

Nettoyage 73

Depuis 1986, notre équipe réactive et dynamique est au service des professionnels et des particuliers dans le domaine du **nettoyage d'immeubles, d'appartements et de bureaux**.

Nous effectuons le **shampoing des moquettes**, le **nettoyage des vitres**, le **nettoyage de fin de chantier**, le **nettoyage des abords** et même le **nettoyage après un sinistre**.

Nous procédons aussi aux **balayages des parkings**, avec notre machine spécialement prévue pour ce travail.

Enfin, nous pouvons être amené à réaliser le **désherbage rotofil** sur divers lieux.

48 Chemin du Crétet
73260 GRAND-AIGUEBLANCHE

09 80 59 48 43
07 77 23 20 21
www.nettoyage73.fr



Château Feuillet
73260 La Léchère
+33 (0)4 79 22 63 04
contact@lacabriere.com
www.lacabriere.com

Finances

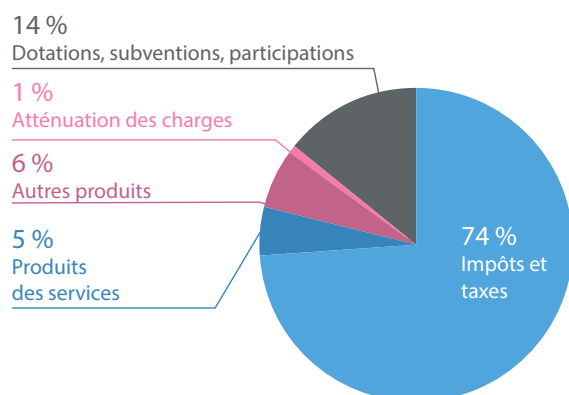
Vice-Président : Daniel Collomb

Membres : A. Brunod, D. Colliard, M. Decorte,

F. Dunand, B. Gsell, P. Guillard, G. Morard, P. Verjus

LE BUDGET COMMUNAL 2021

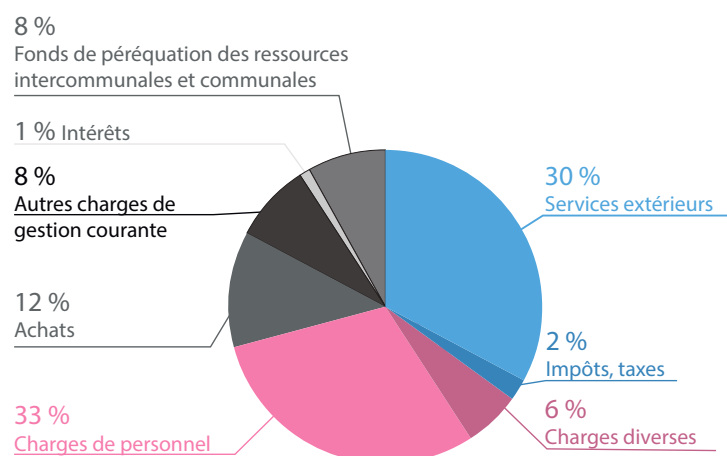
Recettes réelles de fonctionnement : 6,4 millions d'euros



Les impôts locaux représentent environ 4,8 millions d'€ des recettes de la commune.

En 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation. Cette perte de ressource est compensée par le versement à la commune de la part du foncier du département.

Dépenses réelles de fonctionnement : 5,7 millions d'euros

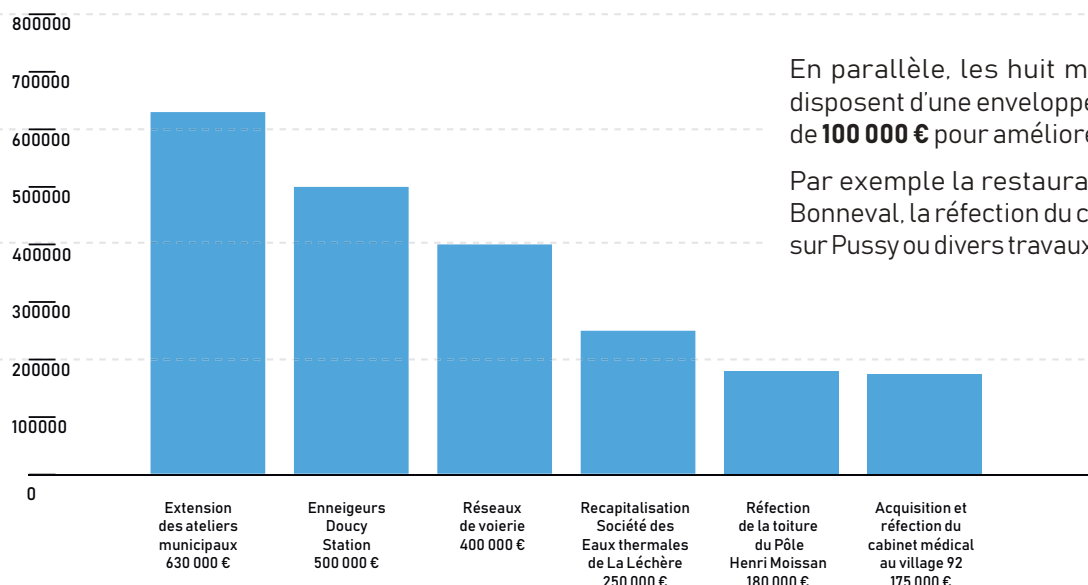


Le poste de dépenses services extérieurs est composé principalement des prestations de déneigement, de l'éclairage public, de l'entretien des voies et réseaux et de l'entretien des bâtiments.



Les frais de personnel représentent 1,8 million d'€ pour 49 agents (dont saisonniers et contractuels).

Les principaux investissements réels prévus en 2021



En parallèle, les huit mairies déléguées disposent d'une enveloppe d'investissement de **100 000 €** pour améliorer leur patrimoine.

Par exemple la restauration de l'église de Bonneval, la réfection du chalet des Ladettes sur Pussy ou divers travaux d'enrobés à Doucy.



Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Roux - Mollard

**mardi au samedi
7h30-12h30 / 15h-19h
dimanche 8h30-12h**



**Grande rue
73260 Aigueblanche**

04 79 41 65 88

boucherierouxmollard@outlook.com



Fleurs et plantes
Evènementiel
Dernier au revoir
Déco

Atelier des Fleurs

Artisan fleuriste
www.atelierdesfleurssavoie.com
04 79 55 43 84

Ouvert 7j/7
Livraison à domicile
Paiement CB par tél.

344 Grand rue
73260 AIGUEBLANCHE



AUX METIERS DU BOIS



**NEUF - RÉNOVATION
MENUISERIE EXTÉRIEURE BOIS / PVC / ALU
AGENCEMENT INTÉRIEUR BOIS
GARDE CORPS - TERRASSE
VOLET ROULANT - STORE**

09 61 60 02 14
fgh73@orange.fr

73 260 AIGUEBLANCHE
www.auxmetiersdubois.com



ETRAL
TRAVAUX PUBLICS

Réseaux - Génie Civil - Terrassement - Services

Z.A. La Charbonnière
Petit-Coeur
73260 LA LÈCHÈRE
Tél. 04 79 22 58 47

info@etral.f
Site : www.etral.fr

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme et saisine par voie électronique (SVE) à compter du 1^{er} janvier 2022

C'est une petite révolution de simplification pour les usagers.

Les Fondements juridiques

La saisine par voie électronique (SVE) consiste, pour les communes de moins de 3 500 habitants, à offrir la possibilité aux usagers de saisir l'administration par voie électronique dans les mêmes conditions qu'une saisine par voie postale et à échanger avec l'administration par lettre recommandée électronique pour le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).



Le Principe

- **La SVE est une possibilité qui est offerte et non une obligation.** Le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme en mairie au format « papier » reste donc toujours possible.
- **Cette nouvelle disposition entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022.**

Les Conséquences

À compter du 1^{er} janvier 2022, il sera donc possible de déposer les formulaires de demandes d'autorisation d'urbanisme et les annexes au format « pdf » à l'adresse suivante : urbanisme@lalechere.fr

Ce dispositif mis en place permettra la délivrance d'un accusé réception électronique et la possibilité pour l'autorité compétente de répondre par voie électronique au demandeur. **Cette adresse électronique devra être utilisée uniquement dans ce cadre.** Pour les questions relatives à l'urbanisme, les coordonnées ci-dessous devront être utilisées (encadré).

Afin de répondre aux exigences de la SVE, deux outils internet seront mis à disposition depuis le site <www.service-public.fr>, mais leur utilisation ne sera pas obligatoire. Les services de l'État travaillent actuellement à leurs déploiements afin qu'ils soient accessibles aux usagers et aux collectivités à partir du 1^{er} janvier 2022. D'autres informations seront communiquées ultérieurement à ce sujet via le site internet www.la-lechere.fr.

Les bénéfices de la dématérialisation pour les usagers

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée ;
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés ;
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier à chaque étape de l'instruction.

Service Urbanisme

Accueil du public les mardis et jeudis
aux horaires d'ouverture de la mairie.

Laetitia VERCIN et Éric DESTREMONT

04 79 22 52 44

www.la-lechere.fr
mairie@lalechere.fr



Production et vente :

- ♦ Plants de fleurs et de légumes
- ♦ Plantes vertes et fleuries
- ♦ Arbres et arbustes d'ornement
- ♦ Arbres fruitiers

127 rue de Priaigaz - Le Bois
73260 Grand-Aigueblanche
Tél. 04 79 24 06 51
barbier.horticulture@gmail.com
www.barbierhorticulture.fr



Julien **ULLIEL**
Elmano **RODRIGUES**

Ponserand 73600
SALINS-FONTAINE

contact@batietanche73.fr
www.batietanche73.fr

09 81 05 95 72



NANTET
SERFIMRECYCLAGE

**GESTION
DES DÉCHETS
LOCATION DE BENNES
DÉCONSTRUCTION
DÉCHÈTERIES
PROFESSIONNELLES
CENTRES DE TRI**



353, Allée de l'Artisanat – **Petit Cœur**
73260 **LA LECHERE**
Tél. : 04.79.22.58.05
www.nantet.com



PAUL CHABERT
Maçonnerie - Rénovation

contact@paulchabert.com

04 79 22 96 76

551 Rue du Plan du Truy
BP 45

**73260 GRAND
AIGUEBLANCHE**

Scolaire, enfance, jeunesse & sports

Vice-Président : Aurore Brunod

Membres : M. Decorte, F. Guillot-Hedoux, S. Money, G. Morard, C. Pes, S. Sautel

Ce jeudi 2 septembre, tout était prêt pour accueillir tous les élèves de la commune de La Léchère, très contents de retrouver leurs enseignant-e-s, leurs camarades de jeux ainsi que toutes les personnes qui s'occupent de la garderie et de la cantine.

Mis à part les quelques incontournables petites larmes vite séchées en petite section de maternelle, cette rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions, dans les six écoles de notre commune.

Par ailleurs, nous pouvons souligner et remercier la qualité du travail accompli par les enseignant-e-s, l'équipe éducative du RASED officiant sur le territoire ainsi que tout le personnel communal.

Tous ces acteurs ne cessent de mettre en lien leurs compétences afin de permettre aux élèves de grandir et d'évoluer dans un contexte serein et agréable, malgré une crise sanitaire encore bien présente sur notre territoire.

En cette année scolaire 2021, 27 élèves ont rejoint les bancs des écoles de la commune de La Léchère. C'est ainsi un effectif de 208 élèves qui est donc comptabilisé en ce mois de septembre sur les six groupes scolaires de la commune.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue à :

M^{me} GONGUET Sarah, enseignante de la classe des PS au CP de l'école de Pussy.

M^{me} DESSALLES-LEROY Valérie devient directrice de l'école de Pussy.

COVID-19 et année scolaire 2021/2022 : mode d'emploi

Le pass sanitaire n'est pas obligatoire à l'école, mais cette année scolaire 2021/2022 sera régulée par le protocole et cadre de fonctionnement, mis en place par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à un autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

En date de l'écriture de ce bulletin municipal, le protocole sanitaire est repassé au niveau 3 dans les écoles maternelles et élémentaires (au 09/12), ce qui demande à tous les élèves de primaire et d'élémentaire, de remettre les masques au sein de leurs classes respectives et dans les locaux de la cantine et de garderie.

Le maintien des gestes barrières comme le lavage des mains et l'aération des locaux restent des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus et seront respectés et appliqués quotidiennement.





Sylvie PEIZERAT
DA@38

Service d'Aide à domicile

Se faire aider pour rester connecté avec la vie, même si on ne possède pas d'ordinateur ou de smartphone, que l'on a du mal à se déplacer, à voir, à écrire...

Assistance administrative

- Facilitation des contacts et des relations avec les administrations publiques
- Formalités administratives
- Suivi des factures du foyer
- Rédaction des correspondances...

Assistance informatique

Aide à :

- l'utilisation d'internet (connexion, partage de données...)
- l'installation et mise en service à domicile de matériel informatique
- apprendre à se servir d'un smartphone, d'une tablette, d'un ordinateur et autres périphériques

Service agréé donnant droit à un crédit d'impôt (50% des frais).
Charte de Qualité, confidentialité et discrétion garanties.

07 69 45 41 51

sylvie.peizerat.da38@gmail.com



CUISINES PROFESSIONNELLES
FROID
CLIMATISATION

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
POMPES À CHALEUR



PORROVECCHIO Alexandre

06 95 79 10 87

alexmse73@gmail.com

JAY David

06 48 06 73 95

davidmse73@gmail.com

BLANC TAILLEUR
&
CONTI ASSOCIÉS

Le chauffage, c'est notre métier



Bureau : 04 79 24 23 66

btcassocies@gmail.com

155 Montée sous Villoudry
73260 GRAND-AIGUEBLANCHE

ENTRETIENS
INSTALLATIONS
CHAUFFAGE

Altitude : 2080 m
Massif Beaufortain
côté Tarentaise



OUVERTURES

Été :
mi-juin mi-septembre

Hiver :
mi-décembre mi-avril



Refuge du Nant du Beurre

Grand Naves - 73 260 LA LECHERE
www.refugedunantdubeurre.fr

Meiller Pascale

06 82 70 26 99 - 09 88 66 80 19

Scolaire, enfance, jeunesse & sports

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Cours en présentiel au lycée	- Cours en présentiel en école primaire - Cours en présentiel au collège - Hybridation au lycée selon le contexte local	- Cours en présentiel en école primaire - Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % - Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) - Limitation des regroupements importants - Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) - Limitation du brassage par niveau obligatoire - Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire - Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré - Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas	- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire - Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré - Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	Écoles : - après un cas confirmé, poursuite des apprentissages en présentiel pour les élèves testés négatifs - apprentissages à distance pour les élèves testés positifs et isolement pendant 10 jours avant retour en classe - les familles sont invitées à réaliser un nouveau dépistage au bout de 7 jours - l'apparition de trois cas confirmés parmi les élèves conduit à la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours Collèges et lycées : - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel			

Vice-Président : Aurore Brunod
Membres : M. Decorte, F. Guillot-Hedoux,
S. Money, G. Morard, C. Pes, S. Sautel

Vice-Président: Aurore Brunod

Membres : M. Decorte, F. Guillot-Hedoux,

S. Money, G. Morard, C. Pes, S. Sautel

Accompagnement scolaire

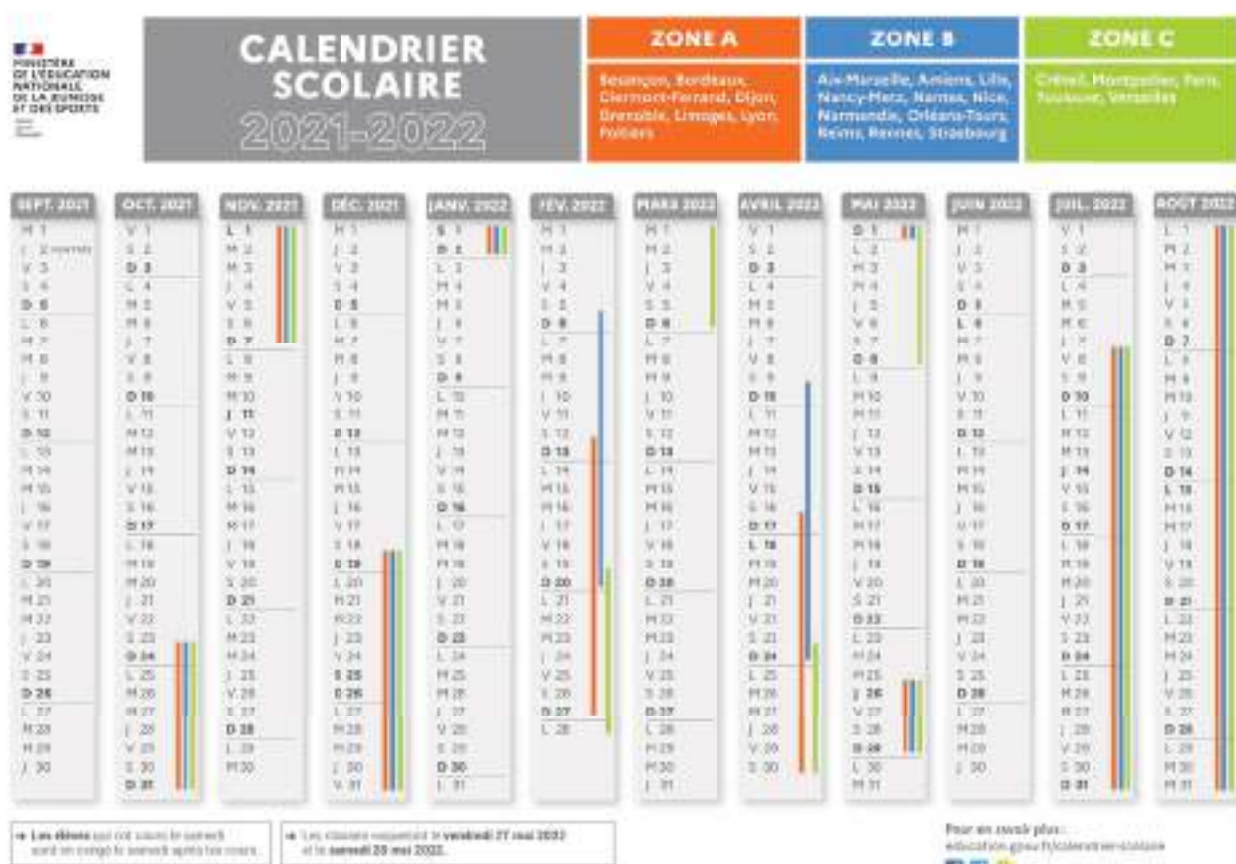
Il est proposé, en collaboration avec le Service Enfance-Jeunesse des Communautés de communes, aux élèves de primaires et élémentaires, dans leurs écoles respectives, un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs.

Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour effectuer des exercices, répéter ses leçons, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

L'inscription se réalise à l'année pour une meilleure assiduité et une légère participation est fixée en fonction du quotient familial.

Ce programme inscrit depuis quelques années sur les écoles de Notre-Dame de Briançon et de Petit-Cœur, voit le jour à titre expérimental cette rentrée sur l'école de Feissons-sur-Isère.

>> Pour tout renseignement rapprochez-vous du service scolaire de la mairie de La Léchère.



Conseils d'école et associations des parents d'élèves

Le conseil d'école existe dans chaque école, groupe scolaire. Il est composé de la directrice de l'école, des enseignants, des représentants des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation, du maire ou de son représentant et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires.

Il prend les décisions importantes qui concernent l'école, comme l'élaboration du règlement intérieur ou le projet d'école.

Les représentants de parents d'élèves qui siègent aux conseils d'école sont élus chaque année peu après la rentrée.

Les parents d'élèves sont des membres à part entière de la communauté éducative. Pour l'année scolaire 2021-2022, les élections qui se sont tenues le vendredi 8 octobre ont

obtenu globalement un taux de participation de plus de 75 %.

Ces structures permettent de débattre de tous les sujets qui concernent la vie de chaque établissement scolaire et de nouer le lien entre l'école et la municipalité.

Il est important également de souligner et de remercier les Associations des parents d'élèves/Sous des écoles des six écoles de La Léchère, qui œuvrent, malgré le contexte sanitaire, pour le bien-être et l'épanouissement des enfants à l'école.

Leurs actions permettent de récolter des fonds et d'accompagner financièrement les enseignant-e-s de leurs écoles respectives dans des sorties scolaires pédagogiques et sportives, des actions ponctuelles ou simplement améliorer les conditions matérielles dans l'école.

Organisation des rythmes scolaires

(* fermeture garderie du soir à 17h30 en période de crise sanitaire élevée)

Notre-Dame de Briançon	Garderie	Enseignement matin	Cantine	Enseignement a.m.	Garderie
Lundi — Mardi — Jeudi — Vendredi	07h45 à 8h20	8h30 à 12h00	12h à 13h20	13h30 à 16h	16h à 18h*
Doucy	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement a.m.	Garderie
Lundi — Mardi — Jeudi — Vendredi	07h45 à 8h20	8h30 à 12h00	12h à 13h20	13h30 à 16h	16h à 18h*
Pussy	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement a.m.	Garderie
Lundi — Mardi — Jeudi — Vendredi	07h30 à 8h20	8h30 à 12h00	12h à 13h20	13h30 à 16h	16h à 18h*
Petit-Cœur	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement a.m.	Garderie
Lundi — Mardi — Jeudi — Vendredi	07h45 à 8h20	8h30 à 11h45	11h45 à 13h20	13h30 à 16h15	16h15 à 18h*
Feissons-sur-Isère	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement a.m.	Garderie
Lundi — Mardi — Jeudi — Vendredi	07h30 à 8h20	8h30 à 12h00	12h à 13h20	13h30 à 16h	16h à 18h*
Bonneval	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement a.m.	Garderie
Lundi — Mardi — Jeudi — Vendredi	07h30 à 8h20	8h30 à 11h30	12h à 13h20	13h30 à 16h30	16h30 à 17h30

Scolaire, enfance, jeunesse & sports

Vice-Président : Aurore Brunod

Membres : M. Decorte, F. Guillot-Hedoux, S. Money,
G. Morard, C. Pes, S. Sautel

Une année sportive à La Léchère

Plusieurs épreuves sportives se sont déroulées sur le territoire de La Léchère durant le printemps et l'été :



18

Le Critérium du Dauphiné

Le dimanche 6 juin 2021, la dernière étape du 73^e Critérium du Dauphiné qui reliait La Léchère aux Gets s'est élancée depuis le parvis de la mairie de La Léchère. Cette course cycliste, qui emprunte les routes du Dauphiné (Isère, Drôme, Hautes-Alpes) s'étend désormais sur un plus vaste territoire, dont la région Auvergne-Rhône-Alpes. Durant cette « répétition générale » du Tour de France, nous avons pu voir les plus grands coureurs du monde à l'œuvre.



Le Bike&Run

C'est une épreuve sportive, généralement pratiquée lors de raid nature, qui alterne la course à pied et VTT. Cette première édition a permis de découvrir un parcours impressionnant. Une première partie avec la montée en vélo des lacets naverins, jusqu'à l'ascension jusqu'au Refuge du Nant du Beurre. La deuxième partie de la course s'est terminée à la mythique croix du grand Crétet, avec sa vue à 360° en contre fond une vue sur le Mont-Blanc.

La Navelotte

La Navelotte est une randonnée VTT et pédestre, non chronométrée se déroulant sur la vallée de Naves. Différents parcours sont proposés, pour petits et grands, dans un cadre majestueux et préservé alliant forêts, alpages et traversées de villages typiques. Le 14 juillet 2021, 4 parcours VTT ont été proposés aux participants : 10 km, 25 km, 36 km et 52 km.



Mad'Trail : Valmorel-Massif de La Lauzière/Celliers/Col de la Madeleine — Trail

Après une année de pause liée au contexte sanitaire, le Mad'trail revenait en force pour cette édition 2021. 541 participants et pas moins de 1000 accompagnateurs venus des 4 coins de l'hexagone ont profité des vallées d'Aigueblanche pour pratiquer leur sport favori pour les premiers et profiter d'un programme d'activités riches et variées pour les seconds. Le majestueux et non moins exigeant massif de La Lauzière a été visité par 250 coureurs qui ont été encouragés par un public conquis notamment lors de la traversée des villages de Celliers La Chapelle et Celliers-Dessus.

L'édition 2022 se déroulera le week-end du 09 et 10 juillet 2022.



19

EDF Trail des vallées d'Aigueblanche (ETVA) : Grand-Aigueblanche-La Léchère-Parc thermal des Thermes-Sport-santé du Bois Chaniet-Hôtel le Radiana-Le Villaret-Doucy station-Grand-Naves-Notre-Dame de Briançon — 09 et 10 octobre 2021 — Trail

L'ETVA tenait sa troisième édition les 9 et 10 octobre 2021. 629 traileuses & traileurs, 150 enfants, 107 bénévoles, 8 associations contributrices, 18 partenaires, sont les chiffres de cette superbe édition qui pour la première fois a pu se dérouler sous un magnifique soleil.

Les participants ont pu profiter d'une organisation rigoureuse, professionnelle. Cet événement s'est installé comme un incontournable des classiques des Alpes de fin de saison et a très largement contribué à animer le territoire dans une période située entre deux saisons touristiques. L'ensemble des coureurs a pu découvrir ou redécouvrir les villages du Villaret, de Doucy et de Grand-Naves, le Bois Chaniet, premier site forêt sport-santé en France et le complexe thermal de La Léchère-Les Bains.

L'édition 2022 est d'ores et déjà programmée le week-end du 8 et 9 octobre 2022.



Tourisme & thermalisme

Vice-Présidente : Nathalie Guyonnet

Membres : M. Decorte, A.-S. Jay, G. Labrosse,
C. Minjoz, G. Morard

Notre territoire est structuré autour de cinq pôles touristiques majeurs et très complémentaires tant dans les activités proposées, qu'au niveau de leur environnement et de leur saisonnalité. Le tourisme et le thermalisme représentent deux des activités principales du territoire. Valmorel et Doucy sont deux stations de ski du Grand Domaine avec 165 km de pistes (avec Saint-François-Longchamp). Naves est le domaine nordique le plus haut de Savoie et permet la pratique de multiples sports nordiques. La Léchère les Bains est la station thermale réputée pour la qualité de ses eaux et accueille chaque année environ 6000 curistes. Celliers est un village typique savoyard situé sur la route du col mythique de la Madeleine et au pied du Massif de la Lauzière, labellisé site Natura 2000.

Sur l'ensemble du territoire, ce sont 28 000 lits comptabilisés, 900 emplois liés au secteur touristique et 24 millions d'euros de retombées économiques issues de l'hébergement touristique.

Concernant la stratégie de développement touristique, la CCVA a déposé sa candidature pour le programme Espace Valléen sur une nouvelle période 2021-2027 permettant d'obtenir une enveloppe de subventions (Europe, État, Région) d'environ 1,4 million d'euros.

Pour cette nouvelle période, la particularité est l'intégration de Saint-François Longchamp dans la logique d'un espace touristique cohérent autour du col de la Madeleine et du Grand Domaine. Les axes prioritaires restent les mêmes, notamment le développement d'activités aux quatre saisons et l'adaptation à l'enjeu climatique.

source : Livre blanc Valmorel



20

BULLETIN MUNICIPAL LA LÉCHÈRE // 2021 / 2022

Des résultats encourageants pour la saison thermale 2021

Malgré une saison 2021 amputée de 3 cures et bridée par la mise en place d'un référentiel sanitaire très strict limitant considérablement les capacités d'accueil, le complexe thermal de La Léchère affiche des résultats très encourageants. Avec 3400 curistes reçus entre le 31 mai et le 23 octobre, soit près de 57 % de la fréquentation hors contexte de crise, la station se place honorablement dans le panorama national. En effet, les dernières statistiques diffusées par le Conseil National des Établissements Thermaux se situent plutôt vers les 52 % tous établissements confondus : 300 000 curistes en 2021 contre 580 000 en 2019, dernière saison avant la pandémie.

Fait marquant de la saison, le retour en force de curistes locaux qui ont ainsi découvert ou redécouvert les vertus de l'eau thermale de La Léchère. Dernier motif de satisfaction, tous les autres pôles du complexe de La Léchère — hôtel et Résidence Radiana***, Spa Ō des Lauzes et restaurant l'Ō à la bouche — affichent, à dates d'ouvertures comparables, des fréquentations supérieures à 2019.

Les projections faites sur 2022 sont meilleures sans pour autant retrouver des chiffres comparables à ceux d'avant-crise. Pour cela il faudra certainement attendre 2023.

Thierry Thomas

Thermes de La Léchère
Saison thermale 2022 : 28 mars — 22 octobre
Renseignements et réservations : 04 79 22 60 30

Hôtel Radiana
Ouverture le samedi 4 décembre 2021
Renseignements et réservations : 04 79 22 61 61



Spa Ō des Lauzes
Ouverture le lundi 29 novembre 2021
Renseignements et réservations : 04 79 22 44 16

Restaurant l'Ō à la bouche
Ouverture le vendredi 3 décembre 2021
Renseignements et réservations : 04 79 22 44 08

www.lalecherelesbains.com

Vie associative

Vice-Président : Charly Minjoz

Membres : C. Ducognon, M. Decorte, S. Money, S. Sautel

Pour l'année 2021, il convient de rappeler que, globalement, les demandes étaient des renouvellements et très peu de nouvelles demandes. Compte tenu de l'impact sanitaire (confinements COVID en 2020) qui s'est poursuivi tout au long de cette année, pour tous les citoyens de se faire vacciner, de la mise en place du pass sanitaire, il était bien évident que bon nombre de nos associations ne pouvaient relancer leurs activités. De nouvelles demandes dont celles qui étaient suspendues pour les causes suscitées, commençaient à arriver courant octobre 2021, et ont été traitées lors de la commission du 26/10/2021 pour 2022.

Une attention particulière sera portée sur les APE, afin que nos enfants puissent bénéficier des mêmes activités extérieures. Il en ira de même, pour les demandes d'obtention à titre exceptionnel puisque celles-ci doivent être soumises en commission et notifiées en Conseil municipal.

Toute demande de subventions doit impérativement comporter les documents suivants :

- Courrier de demande
- Dernier Procès-verbal de l'assemblée générale
- Liste des membres du bureau
- Un RIB



www.la-lechere.fr

Embellir son lieu de vie et agir en faveur de l'environnement

Chaque année, la commune de La Léchère investit pour le fleurissement des espaces communaux pour le plaisir de tous. À l'automne, les fleurs sont retirées et habituellement destinées au rebut.

Cette année, la mairie de la Léchère s'est engagée à réduire les déchets en organisant la distribution de plants de fleurs vivaces. Une occasion pour chacun de participer à l'embellissement de son lieu de vie et de faire un geste citoyen en faveur de l'environnement.

La distribution a eu lieu le 16 octobre à la caserne des pompiers de Notre-Dame de Briançon en présence d'élus-e-s. Les résidents des huit communes ont pu choisir des plants de fleurs vivaces mis à disposition

par la Mairie. Dans une ambiance de partage et d'échange, les participants ont tous apprécié cette initiative permettant une seconde vie aux fleurs dans un nouvel environnement et souhaitent que cette action soit renouvelée l'an prochain. Une intention que la Mairie partage bien volontiers en espérant voir un plus grand nombre d'habitants partager ce geste pour l'environnement dans la bonne humeur.

Remerciements particuliers aux services de la Mairie, qui grâce à leur réactivité ont su adapter leur fonctionnement en intégrant ce nouveau processus de recyclage.



(c) A. Rimboud

Affaires sociales

Vice-Président : Joël Caumont

Membres : C. Ducognon, C. Gros,
A.-S. Jay, G. Labrosse, S. Sautel

Présentation des accompagnements pour nos aînés

Service de l'aide à domicile en milieu rural (ADMR)

L'ADMR est l'acteur principal sur notre commune de l'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie. Il intervient auprès des personnes et des familles et couvre tous les champs des services à la personne : autonomie, service de confort à domicile, famille et santé, aide pour l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas, aide au lever et au coucher, à la prise des repas et à la toilette, aide pour les courses et autres déplacements de jour et de nuit, téléassistance.



Renseignements au 04-79-24-38-20 // site internet : < <http://www.admr-savoie.fr/> >



Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du canton de MOUTIERS propose également des accompagnements spécifiques via son **service Bien Vieillir** :

Le PORTAGE DES REPAS : il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, reconnues handicapées, ou en perte d'autonomie momentanée.

L'installation d'une TÉLÉALARME : contactez directement le service. Possibilité de prendre différentes options comme par exemple, le « détecteur de chute » sur les médaillons en bracelets du système téléalarme.

Le TRANSPORT ACCOMPAGNÉ : Créé en 2010, le transport accompagné est assuré par des bénévoles et fonctionne tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- Le CIAS propose également des accompagnements spécifiques. Le SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) favorise le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il permet parfois d'éviter l'hospitalisation. L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER À DOMICILE (ESAD) accompagne les personnes dont la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée a été diagnostiquée, au stade léger ou modéré et pouvant faire l'objet d'une intervention de réhabilitation afin de valoriser les capacités du patient et préserver son autonomie dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

Renseignements au 04-79-24-57-32 // mail : domicile@cias-sierss.fr

Les établissements pour personnes âgées

Résidence services Seniors DOMYTIS

Location d'un appartement de manière temporaire ou définitive dans la Résidence DOMYTIS à Albertville, assorti de différents services.
Renseignements : 06-23-65-77-52

La **Résidence « Notre Foyer »** est située sur le plateau de Melphe à Salins-Fontaine. Elle accueille des personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.

Elle comporte 60 appartements dont 8 studios et 10 appartements qui peuvent être loués meublés ou non, à destination des couples ou proches parents.

Elle est située 422 avenue du Château à Salins-Fontaine.
Tél. : 04-79-24-22-96

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), l'« **Arbé** » est situé à Grand-Aigueblanche, 142 rue du Truy.
Tél. : 04-79-00-99-00.

Il s'agit d'un établissement médico-social qui accueille des personnes âgées de plus de 60 ans. Il comprend 86 chambres réparties en plusieurs unités.

L'EHPAD « **Les Cordeliers** » a une capacité totale de 110 places. Cet EHPAD dispose d'une unité Alzheimer de 20 places. Il est situé rue du Chemin de fer à Moutiers.
Tél. : 04-79-09-60-81.

Environnement

Vice-Présidente : Caroline Pes
Membres : D. Colliard, M. Decorte,
C. Gros, B. Gsell, P. Guillard,
D. Mandolfo

À la découverte des «incroyables comestibles» de La Léchère

Les Incroyables comestibles, qu'est-ce que c'est ? C'est une association qui plante des bacs de culture de légumes, petits fruits et plantes aromatiques dans l'espace public. Ils sont implantés sur la place du village 92 à La Léchère. Leur objectif est d'offrir un espace de partage, de rencontre et d'expérimentation.

L'association a réalisé cette installation en 2021 avec le soutien matériel de la mairie. Ce nouveau lieu d'échange et de rencontres s'intègre bien dans le paysage et a eu le retour positif de la part des habitants du quartier, curistes et promeneurs.

Cet espace appartient à tout le monde et son aménagement est collectif. Sentez-vous libre de semer, planter, récolter et arroser !

- Quelques règles de bon sens à respecter : arracher des plantes seulement si vous êtes certains que c'est une herbe qui a poussé spontanément, récolter les légumes/fruits quand ils ont atteint leur maturité. Les bacs ont manqué un peu d'arrosage pendant l'été. C'est grâce à la participation de chacun que les plantes pourront s'épanouir ! Une fontaine est disponible dans le parc. Si vous passez devant et que vous avez de quoi arroser, n'hésitez pas.

L'association souhaite organiser un échange de plants et graines au printemps (mi-mai) ainsi que la projection d'un film pour lancer sa saison 2022.



Vie culturelle et patrimoine

Vice-Présidente : C. Gros
Membres : R. Billat, N. Guyonnet, C. Minjot, S. Money, C. Pes

Cette commission a pour vocation la mise en valeur et la restauration des éléments du patrimoine local tout autant que l'organisation d'activités culturelles. Cette année aura été l'occasion d'effectuer un travail important :

- entretien d'objets et outils anciens à Naves dans le but de les présenter dans un musée à créer.
- participation au nettoyage de l'église de Doucy
- organisation de 2 conférences au Village 92 sur la Tarentaise autrefois en lien avec l'office de tourisme : avec Josiane la conteuse des alpages, confection de crozets par deux dames de Bonneval, et présentation d'outils et objets anciens en modèle réduit par Marc Gromier
- inventaire des vêtements et ornements sacerdotaux de l'église Saint-Pierre à Naves-Fontaine

Réalisations avec intervention des équipes techniques de la mairie :

- réhabilitation du sentier des moulins à Ronchat : projet porté par le maire délégué de Naves
- restauration de 3 statues de l'église de Notre Dame de Briançon ainsi que l'entretien de tout le mobilier

Le confinement pendant l'épidémie de COVID ainsi que les restrictions sanitaires qui ont suivi ont énormément freiné les activités de la commission. Il reste de nombreuses actions à réaliser, elles reprendront lorsque la situation se normalisera, menées par une équipe toujours aussi enthousiaste.



L'oiseau et la baraque des bergers de Marc Gromier

BONNEVAL

Vie communale

En cette année 2021, la commune déléguée de Bonneval Tarentaise a souhaité se pencher sur une relance touristique et une mise en valeur du patrimoine culturel du village.



Les travaux de rénovation de l'église ont débuté le 25 octobre. Séparés en deux tranches, ces travaux se termineront fin 2022, début 2023.



L'association des boulangers des 4 fours, grâce à leur énergie et leur volonté, a participé à resserrer les liens sociaux entre les habitants, par l'organisation de fournées de pain, fabrication de cidre et de bière.



L'échange intergénérationnel est un élément indispensable et nécessaire au bon équilibre du village, au bon développement des enfants et les échanges parents-enfants seront améliorés.

C'est pourquoi nous remercions également Colette Carret et Béatrice Léger pour leur disponibilité lors de la présentation de fabrication de crozet.

La transmission du savoir-faire est essentielle à la préservation de notre identité savoyarde.





Côté école, le maître, Monsieur Pierre Mermoz, poursuit cette recherche d'épanouissement culturel et intellectuel, du savoir-être et du bien-vivre avec la participation à des activités nouvelles et enrichissantes comme la fabrication du cidre ou encore comment cultiver son premier potager. Pour de meilleures conditions d'enseignement, la commune a décidé de transférer l'école dans le local initial, qui interviendra en janvier 2022.

Cette année, des entretiens de voirie ont été réalisés, notamment sur la route du Biollay et de la Fraidaz. Suite à de multiples échanges avec les habitants de Bonneval, nous avons également décidé d'élargir le parking de Villard Benoît ce qui facilitera le stationnement des habitants.

Côté tourisme, nous notons une fréquentation en augmentation de nos refuges (Haut-Gentil, Cave du Villard, Nez de l'Ours). Randonneurs, vacanciers, club des sports, population locale... apprécient la beauté du massif, l'observation des animaux sauvages, ainsi que les divers sentiers de randonnées.

Nous accueillons cette année de nouveaux bergers dans nos alpages, représentés par Cédric MORAND qui entretiennent nos montagnes avec Monsieur Jean-Pierre PERRET.

Nous félicitons également les jeunes mariés, Stéphanie et Sébastien, unis par le mariage, le 23 octobre 2021.

Manon DECORTE



CELLIERS

Vie communale



Cette année 2021 a vu une reprise d'une vie plus normale malgré la présence encore active de la pandémie. Les dépenses faites sur Celliers concernent des réfections diverses sur les voiries, murs ou chemins ; reprise importante d'un mur du cimetière, réfection du chemin entre le Crozat et la Thuile, réfection de caniveaux sur la montée au Soleil-Levant, enrobés Celliers-Dessus, panneaux clignotants 30 km/h à la Thuile, mise en place d'une main-courante au Crozat.

En investissement, notons la réalisation de toilettes sèches aux chalets d'alpage de Prarian et d'Argentine (avec une subvention attendue de 70 % sur le montant HT des travaux).



Sont programmés et budgétisés des travaux d'entretien et de réfection sur la piste du Chezalet et la construction d'une terrasse au restaurant du Rognolet.

L'animation organisée par le Syndicat d'initiative de Celliers a été encore bien perturbée avec l'annulation de la fête traditionnelle du 15 août, mais nous avons tout de même pu organiser une belle fête du pain qui a connu un succès certain. La saison touristique hivernale qui se profile avec un assouplissement des règles sanitaires semble plus encourageante et prometteuse.



Enfin, l'activation de l'antenne 4G (avec les 4 opérateurs) située non loin de la gare amont de la télécabine a eu lieu en juin ce qui améliore la couverture numérique de la vallée de l'Eau Rousse, du domaine skiable et du col de la Madeleine.

Paul GUILLARD



Création de deux variantes au Tour de la Lauzière



Cet été deux sentiers ont été créés et vont permettre de développer la randonnée itinérante sur le Massif de la Lauzière. Ces deux variantes offrent aux randonneurs une multitude de possibilités comme la variante du Pas de la Mule qui permet de faire une boucle autour du mont Bellachat et celle des Portes de Montmélian le tour du Grand Pic de la Lauzière en 3 jours.

Pour compléter le tout, des travaux importants ont été effectués au passage des moutons afin de le sécuriser au mieux, câble passerelle, retenues de talus, marches...

Ces travaux d'un montant total de 60 000 € HT ont pu être financés grâce à des fonds de la Région AURA et du Conseil départemental de la Savoie à hauteur de 80 %.



Biodiversité

Dans le cadre des actions financées par NATURA 2000 le syndicat mixte de la Lauzière a lancé une étude sur les chiroptères (Chauve-souris). Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire et nous vous en remercions. L'étude arrive à son terme et un rendu public aura lieu l'année prochaine. Ce sera l'occasion de fabriquer son gîte à chauve-souris... affaires à suivre.

Un programme d'éducation à l'environnement a lieu chaque année dans une des écoles des communes de la Lauzière : cette année Argentine et Notre-Dame de Briançon ont pu travailler sur un projet de science participative autour d'un projet d'atlas de la biodiversité autour de leur école. Il se peut que l'année prochaine on parle de chauve-souris...

Malgré les restrictions sanitaires, quelques sorties nature ont pu avoir lieu, elles sont ouvertes à tous sur inscription et traitent de sujets variés qui raviront tous les amoureux de la nature. Les dates de sorties se trouvent sur le site internet www.lauziere-savoie.fr

Les fonds NATURA 2000 nous aident à hauteur de 30 000 € par an pour les actions scientifiques ou pédagogiques, mais également pour l'animation du site NATURA 2000 du massif de la Lauzière qui, rappelons-le, est le plus grand site de Savoie hors Parc national de la Vanoise.



« De tous les actes, le plus complet est celui de construire. »

Doucy, sa Station, son Histoire, son évolution, son devenir.

2021, une année paralysante et déstabilisante vient de s'écouler.

La saison d'hiver a été belle et enneigée bien que bouleversée. Touristes (40 % de la fréquentation classique) et gens du pays s'en sont donné à cœur joie en pratiquant le ski de randonnée, la raquette ainsi que les activités créées dans l'urgence : Piste de luge et bob bouée ont ravi petits et grands.



La station demande un suivi et un regard en continu afin de sortir de l'ordinaire et en imposant les mises en place pour son évolution : Doucy Station dans son écrin de rêve, nous prouvera que nos projets futurs ont bien raison de vouloir se réaliser.

Cette année, quelques travaux de confort (réfections et enrobés) ont été réalisés sur les ruelles et accès piscine et cheminement de l'Office de tourisme au bâtiment de La Duit.

Les Chalets de Chantemerle ont été agrémentés de nouvelles boîtes aux lettres dont l'accès est paré d'un revêtement goudron.



Les enneigeurs sont installés et fonctionnels. Le retour skieurs assuré.

Coût pour la commune de La Léchère : 500 000 €

Salle Evasion installation d'un équipement vision-conférence qui permettra de recevoir les séminaires.

Un projet de 11 chalets et 2 bâtiments sur le secteur de Chantemerle voit le jour.

Une modification du PLU interviendra pour soutenir ce grand programme, projet qui évoluera sur le terrain de la Communauté de Communes.

Un grand travail en parallèle concernant le PLU favorisera de nouvelles constructions et acquisitions dans la commune.



Doucy Chef-lieu et ses hameaux Villaret et Raclaz



Doucy centre, le désordre se rétablit pas à pas.

Route de l'Église, une protection est installée avec longrine et garde-corps et reprise d'enrobé le long du mur de soutènement.

Route du Chaussy : Modification des évacuations eaux pluviales et protection des habitations par une banquette de terre en vue des futurs orages.

Divers diagnostics de réseaux d'assainissement par inspection télévisée sur les réseaux Doucy-Raclaz.

Ruelle des randonneurs : Modification de 2 regards avec installation d'une méthode anti-odeur.

Église, étude de travaux concernant le drainage sur la face nord suivis par les Bâtiments de France.

Fonderie Paccard, travaux de sécurisation des cloches n° 2, n° 3 par mesure conservatoire.

Mairie : Achat de kit 3 drapeaux et écusson.

Villaret :

Reprise d'enrobé aux abords du caniveau VC n° 9.

Route de Saint Jacques, garde-corps.

Réfection d'enrobé et traitement des eaux de ruissellement de parking.

Deux pistes agricoles ont été rénovées, Mambochard Villaret et piste de Raclaz (Commune service technique).

Installation d'une lampe publique dans le quartier Régnier.

Raclaz :

Route des Carroz, aménagement et enrobé de la route sur 100 mètres.

Affaissement route Raclaz-Villaret, reprise du bord de chaussée.

Musée, Chapelle Saint Michel : Reprise partielle de façade et restauration de marches d'escalier.

Musée, modifications électriques et mise en sécurité générale avec fournitures.

En Gropon VC 12 désordre : Afin de permettre aux usagers de continuer d'emprunter cette route, une réparation provisoire sera faite avant l'hiver par une reprise du bord de chaussée. L'année 2022 sera dédiée en partie à la zone Gropon, un point inquiétant et probablement onéreux dû au mouvement de terrain sur les hauteurs de Raclaz : le Département s'est rendu sur les lieux et a soumis ce désordre à la Préfecture : à suivre en continu.

Je tiens à remercier les familles qui entretiennent les quartiers et qui participent efficacement à l'embellissement et au fleurissement des villages. Merci également pour le soin attentif apporté autour de vos habitations. Nous sommes dans un circuit touristique pour l'honneur et l'image de Doucy, laissons un bon souvenir.

Merci à tous.

Pour moi, l'effort ne s'arrêtera pas là, la persévérance s'impose pour maintenir l'avenir et le bien-être de Doucy, ses Hameaux et sa Station.

Ghislaine MORARD Maire Déléguée de Doucy et son équipe municipale Charly Minjoz & Joël Caumont.



FEISSONS-SUR-ISÈRE

Vie communale

Après une année 2020 fortement perturbée en tous domaines à cause de la COVID-19, l'année 2021 fut heureusement moins rude avec une reprise timide et prudente voir moins contraignante dans toutes les activités, mais ne perdons pas de vue que ce fléau n'a pas totalement disparu et qu'il demeure une « épée de Damoclès » sur la tête de chacun d'entre nous.

Cet été les fortes perturbations météorologiques ont causé beaucoup de dégâts dans notre commune : débordement des ruisseaux de Grand Nant et de la Lozière, inondation à plusieurs reprises d'une maison d'habitation au Croitot. À ce sujet, merci aux propriétaires pour leur compréhension et leur indulgence et merci aux pompiers pour leurs interventions.

Merci également à Philippe notre employé communal pour sa grande disponibilité, il demeure toujours présent dans les moments difficiles. Il est également très volontaire en effectuant des travaux avec la tractopelle, Philippe permet à la commune de réduire ses dépenses, de réaliser certaines économies face aux diminutions des dotations de l'État et des prélèvements.

Merci également à tous les bénévoles pour l'entretien des chemins communaux.

L'effectif de notre école reste stable dans l'ensemble. Marie Aussour remplace Laure Burvil en congé de maternité depuis la rentrée de septembre.

Nos pensées attristées vont aux familles endeuillées durant cette année 2021. Le rang des anciens combattants d'Algérie s'est encore amenuisé avec la disparition de Marcel Trolliet, ancien employé communal, et d'André Egidi.

Je souhaite que l'année 2022 soit celle du renouveau, de l'espoir, et que chacun retrouve sérénité et joie de vivre.

Meilleurs vœux à tous.

François DUNAND



Débordement du ruisseau de la Lozière



Évacuation des alluvions qui obstruaient la route des vignes



Entretien des pistes

Chaque année, l'épareuse permet d'entretenir les talus des nombreuses pistes de la commune.

FEISSONS-SUR-ISÈRE

Vie communale

VIE COMMUNALE

31

BULLETIN MUNICIPAL LA LÉCHÈRE // 2021 / 2022



Nettoyage du piège à cailloux sur le ruisseau du mont

L'entreprise ETRAL est intervenue avec une pelle-araignée pour éviter un débordement suite à la demande d'ENEDIS qui devait vidanger leur galerie d'eau.



Parking du pied de ville

Aménagement en cours avant un revêtement d'enrobée



Sentiers communaux

Des bénévoles ont œuvré pour entretenir les nombreux chemins



Cour de l'école

Protection de l'aire de jeux par la pose de gabions

Protection du village de Feissonnet. L'ONF a entrepris des travaux pour sécuriser les habitations se trouvant dans le secteur du lotissement : abattage des arbres, pose de filet.

Travaux réalisés prochainement

Remplacement des poteaux ciment du pied de ville par des lampadaires métalliques.

Raccordement du chauffage de l'ancienne cure à la chaudière à granules

Prévision des investissements pour 2022

Remise en état de la piste d'accès aux alpages de Bizard

Remplacement des sols souples à l'aire de jeux du Pied de Ville

Réfection de la toiture du bâtiment de la Mairie/école

NAVES

Vie communale



Dans le contexte du Covid et de la fermeture des stations de ski alpin, Naves a connu **une fréquentation exceptionnelle au cours de l'hiver 2020-2021**, avec certains jours jusqu'à 500 voitures garées dans et aux alentours du village de Grand-Naves. Cela a renforcé la question de l'organisation des déplacements et du stationnement, même si nous ne reverrons certainement pas autant de monde la saison prochaine. L'arrivée d'un agent de police municipale va permettre une meilleure gestion des règles de circulations (badges pour dérogations) et de stationnement.

Avec la commission consultative composée de 15 volontaires, nous avons hiérarchisé les priorités en vue de planifier les projets à l'échelle de la commune de La Léchère. Afin d'être raisonnables et économes, nous cherchons des solutions pour développer sans dépense communale. Ainsi l'appel à projet pour **la cession de l'ancienne école de Grand-Naves** va permettre l'installation d'un centre de formation en apiculture « abeille noire » tout en rapportant aux finances communales le produit de la vente et des charges en moins.

Le projet de microcentrale hydroélectrique sur le Grand Nant de Naves a bien avancé (voir article séparé) et notre proposition de mutualiser les travaux pour enfouir la ligne moyenne tension et installer un collecteur des eaux usées entre Grand-Naves et Ronchat a été accepté par la CCVA. C'est un début sur la voie d'une programmation de **l'assainissement collectif** qui prendra plusieurs années mais qui est indispensable pour développer le logement résidentiel ou touristique. Concernant **l'arrivée de la fibre**, le dossier est géré par le département qui prévoit son arrivée à Naves pour 2023, mais dès 2022 les 4 villages de Naves disposeront d'**une nouvelle antenne relais pour la 4G**. Par ailleurs le pylône TDF de Fontaine va être démonté et à cet emplacement va être prochainement installée une station automatisée de Météo-France.

Le département a investi pour améliorer la RD93 (drainage et soutènement à Fontaine, revêtement de chaussée entre Grand-Naves et Fontaine) et prépare de nouveaux chantiers pour 2022 et 2023 (élargissements vers Champs Salins et entre Molençon et Fontaine). Nous espérons obtenir l'accord pour mettre en limitation à 30 km/h les traversées de village.

Nous travaillons sur un aménagement du carrefour de la route de Ronchat à Fontaine, qui engendre la fermeture de la zone de dépôt de remblais et le déplacement des conteneurs de déchets. Il est rappelé que tous les déchets autres que ceux destinés aux conteneurs doivent aller à la déchetterie intercommunale de Petit-Coeur. Seuls les matériaux de cailloux propres au remblai pourront être déposés aux lieux indiqués par la mairie.

C'est avec plaisir que nous voyons de nouveaux habitants arriver, et pour encore accueillir nous préparons une zone constructible à Fontaine, au Nord du Lotissement.

Les activités économiques sur Naves sont en progression : installation d'un accompagnateur en montagne, d'un producteur de crozets qui ouvrira une épicerie avec pain, activité très en hausse de la Maison de la Montagne compte tenu de la fréquentation exceptionnelle, et une mise en vente réussie de 3 lots de coupe de bois sur pied, dans la forêt de Naves, en partenariat avec l'ONF. Concernant l'agriculture, la saison d'alpage s'est plutôt bien déroulée malgré une météo très pluvieuse. Rappelons que la cohabitation entre agriculture et tourisme est un enjeu pour la commune : le paysage que chacun apprécie est directement lié au travail agricole, et l'activité touristique fournit un débouché aux produits agricoles montagnards valorisés par leur qualité.

Dans le cadre du programme « Espace Valléen », d'autres projets sont à l'étude : via ferrata, sentier des moulins à Ronchat, restauration de la bannière de l'église de Fontaine -pièce rare en Savoie datant de 1784.

Bernard GSELL

Les noms de rues et les numéros seront posés en 2022, permettant à chaque maison d'être dotée d'un adresse postale aux normes, avec numéro et nom de rue, nom du hameau (NAVES-MOLENCON, NAVES-FONTAINE, NAVES-RONCHAT, GRAND-NAVES) suivi de 73260 LA LECHERE.

Après deux ans d'études, le projet de microcentrale développée par EDF Hydro avec le soutien de la municipalité fait son chemin.

Alimentée par l'eau dérivée par deux prises d'eau, l'une sur le torrent de Naves et l'autre sur le ruisseau des Terreaux, la future microcentrale d'une puissance de près d'1 Mégawatt assurera la production en électricité destinée à la consommation annuelle d'environ 1000 foyers. Elle permettra d'éviter l'émission moyenne annuelle de 2800 tonnes de CO2.



Une première réunion publique tenue le 30 Juin dernier à la salle polyvalente de Naves en présence du maître d'ouvrage, des élus et de la Communauté de Commune des Vallées d'Aigueblanche (CCVA) a permis de présenter le projet et ses premières esquisses.



En 2022, le projet sera en cours d'instruction administrative durant laquelle le public sera consulté en complément des actions de concertation déjà menées. EDF Hydro espère pouvoir démarrer le chantier d'ici 2023.

Mesures d'accompagnement mises en œuvre, notamment :

- Mutualisation des travaux d'enfouissement de la conduite forcée avec un collecteur d'eau usée qui permettra à la CCVA de récupérer les rejets dans le torrent de Naves : cette mesure permettra de diminuer les nuisances olfactives actuelles ainsi que la charge polluante sur le cours d'eau.
- Enfouissement de la ligne aérienne 20 KV d'ENEDIS entre Ronchat et Grand-Naves
- Lancement d'un financement participatif permettant aux citoyens de la Léchère d'investir dans le projet à des taux rémunérateurs
- Soutien de l'économie locale : redevance, taxes, sollicitations d'entreprises locales pour le chantier et l'exploitation.

Appel à projet pour le Chalet des Terreaux

Ce chalet situé à 1670 m d'altitude, au coeur du domaine nordique de Naves, et à la croisée des sentiers d'été, pédestres ou VTT n'a jamais été fini d'aménager depuis sa construction en 1976. La commune, qui en est propriétaire, souhaite permettre à une activité professionnelle d'en faire usage, sans préjuger du type d'activité.

Le bâtiment sera concédé au porteur de projet sur une durée adaptée aux investissements, car il faudra compléter le gros oeuvre existant.

Le dossier est consultable en ligne : <https://www.la-lechere.fr/appe-aj-projet-naves>



NOTRE DAME DE BRIANÇON

Vie communale

L'année passée aura encore été une année difficile, pleine d'incertitudes et d'adaptations.

Nous avons essayé, malgré la contrainte d'annuler le repas des aînés, de maintenir autant que faire se peut une vie sociale, culturelle et associative, parsemée de programmations et d'annulations.

Soucieux pour notre école, nous nous réjouissons de remarquer une hausse de l'effectif des élèves qui se porte à 41 élèves en cette fin d'année 2021, dont 11 élèves de petite section de maternelle. Grâce à l'investissement des deux enseignantes, M^{mes} Borel et Cauvet, de l'équipe du RASED, M^{mes} Tronquet et Degli, du personnel communal Christelle, Sylvie et Pascale et avec le concours de l'APE, les enfants peuvent apprendre et s'épanouir par le biais d'intéressants projets pédagogiques, sportifs et culturels.

En cette fin d'année 2021, la majorité des onze associations présentes sur Notre-Dame de Briançon ont pu reprendre, en respectant la réglementation en vigueur, leurs activités. En œuvrant habituellement à animer le village et à créer du lien social, nous sommes très contents de les retrouver. Nous souhaitons également la bienvenue à la dernière arrivée : l'association sportive Naves Ski Nordique. Localisée à la maison des Mermets, elle diversifie son action dans le territoire de la commune de La Léchère au grand plaisir des enfants du bas de vallée.

Dans le même registre, le service unifié Enfance Jeunesse des Communautés de Communes maintient un véritable lien social avec les enfants de notre territoire. En effet, en dehors du programme de l'Accompagnement scolaire, dont bénéficient 10 élèves, sont organisées tous les mardis soirs à la maison des Mermets et quelques jours pendant les vacances scolaires des animations de quartier, des activités ludiques, sportives et éducatives.

Pour finir, les investissements de la commune ont été impactés par l'entretien et le maintien des voiries et de notre patrimoine.

- Le groupe scolaire continue de faire peau neuve. Cette année le plafond du couloir a été rénové et les néons de la classe des élémentaires ont été changés.
- La remise en bon état de fonctionnement des cloches de l'église.
- En collaboration avec le département, un travail d'élagage a été effectué sur les arbres fragilisés par les éléments extérieurs et menaçant de tomber.



Sur une distance environnant les 500 mètres (des garages de la Coulée aux garages du bâtiment de l'Acray) les rives de l'Isère ont été nettoyées des arbres morts et instables.

NOTRE DAME DE BRIANÇON

Vie communale

VIE COMMUNALE

35

BULLETIN MUNICIPAL LA LÉCHÈRE // 2021 / 2022



En matière de voirie, des réfections de revêtements de route et la remise en état du parking de la Rue des Acacias ont été réalisées.



Nous noterons également sur la commune :

- Le programme de rénovation énergétique de l'OPAC est en cours d'aménagement sur les bâtiments de l'ACRAY, du QUEIJEY et du ROSET.
- Ce programme, devant se finir sur l'année 2022, permettra entre autres une nouvelle isolation thermique, la pose et la rénovation des balcons extérieurs et une nouvelle chaudière à granules.
- Le bois d'affouage a été particulièrement apprécié cette année avec une opération de nettoyage et de ramassage de bois déjà au sol suite à une coupe sylvicole sur la forêt du Cudray.
- La boîte à livres privilégiant l'accès à la culture et le partage. Installée à la Maison des Services, elle commence à prospérer. N'hésitez pas à vous y rendre pour prendre, déposer et partager vos lectures.

Anne-Sophie, Mireille et Damien se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022 et vous assurer que nous restons à votre écoute.

Aurore BRUNOD



Boîte à livre accessible à la Maison France Services

Hommage à Jean-François Rochaix

Monsieur le Maire pour les concitoyens, Patron pour le personnel communal, Jean-François pour le plus grand nombre, Dudu pour les copains d'enfance et Jean pour les intimes, nous sommes tous affectés par ta disparition. Élu maire délégué de Petit Cœur en 1977 à l'âge de 22 ans, Jean-François avait à cœur le bien-être de chacun. Disponible, altruiste et accessible il gérait avec bienveillance, fermeté et justesse les affaires communales. Soucieux de la sécurité et du bien-être de ses employés et de la population, l'idée germe de construire une nouvelle mairie plus accueillante et plus accessible.

Lors de l'inauguration, Jean-François nous avait dit une phrase qui a marqué nos esprits : « C'est votre maison ».

Avec objectivité, il a traité les six communes puis les huit sur le même pied d'égalité.

Il est aussi l'artisan de nombreuses luttes et combats pour maintenir le tissu industriel. Il a soutenu le combat des ouvriers de GRAFTECH pour maintenir le site industriel et les emplois, sans oublier le développement et le dynamisme de la station thermale. Charpentier de formation et compagnon du tour de France, son engagement dans le compagnonnage est demeuré intact. Il a notamment œuvré pour accueillir le nouvel hébergement des compagnons au VILLAGE 92.

Ses actions furent nombreuses. Nous voulons tout simplement lui dire MERCI.



Petit Cœur, d'où viens-tu ?

Petit Cœur, le nom sonne comme la beauté de ce village savoyard et l'hospitalité de ses habitants. Son origine n'a pourtant rien à voir avec les sentiments. « Cœur » vient du latin « Cohors », « Cors », « Curtis », qui signifiait « domaine ou exploitation rurale ». Une indication précieuse qui accrédite l'idée que le village était colonisé par les Romains dès le 1^{er} siècle après J.-C. Dès l'apparition du christianisme dans la vallée (4^e siècle) le nom se christianise et devint Saint Eusèbe de Cors, puis Saint Eusèbe de Cour, enfin Saint Eusèbe de Cœur.

Dans le langage courant, on utilise alors fréquemment la dénomination « Cors Delay » par opposition à « Cors Deçay » (commune voisine de Grand Cœur). « Delay », au delà, « Deçay » en deça, probablement par rapport au ruisseau de la Chaudanne qui sépare les deux villages.

En 1792, les révolutionnaires français pénètrent en Savoie, alors fragment du royaume de Piémont-Sardaigne et en font le 84^e département de la République. Ils débaptisent le village, suppriment la particule religieuse « Saint Eusèbe ». Ils font de même avec le village voisin de Saint Thomas de Cœur. Il leur reste donc deux « Cœurs ». Pour les différencier, il suffira de jouer sur la taille. Le plus petit village s'appellera tout simplement « Petit Cœur », le plus grand, « Grand Cœur ». Ce changement de toponyme touche toute la vallée. Moûtiers, deviendra mont Salins, Conflans, Roc Libre, Saint Jean de Belleville, la Côte Marat, Bourg Saint Maurice, Nargue Sarde... À la fin de la Révolution, lors de la Restauration, tous les villages retrouveront leurs noms d'origine, sauf... Petit Cœur et Grand Cœur. Un hasard ? Un choix délibéré ? L'état actuel des recherches et des archives ne nous permet pas d'expliquer cette exception.

Comme chaque année, nous profitons du Bulletin municipal pour vous informer des différents travaux réalisés sur le village de Petit Coeur.



Travaux commandés :

Rue des chevreuils : combler et drainer le fossé.

Rue Jean Jaurès : dépose de deux lampes en façade remplacées par un candélabre et une LED.

Rue des mouflons : remplacement des quatre dernières lampes « boules » par des candélabres avec lanterne.

Rue des écoles : plateau surélevé en face de chez ETRAL et changement de la cunette et des grilles en face de l'abribus

La distribution des numéros pour tous les bâtiments se termine et les numéros manquants ont été commandés.

Projet pour 2022 :

Parking à droite de la rue Victor Hugo, en face de l'école.

En collaboration avec le SEEJ, rue de la digarde, enfouissement de la ligne électrique et suppression des lampes entre chez Mr Digard et la déchèterie.

Réfection de la route en bas de la rue de l'artisanat et la route de l'école. Le passage quotidien de camions ayant causé quelque désordre.

Les élus de Petit Coeur vous souhaitent une bonne santé pour l'année 2022 et remercient chaleureusement l'ensemble du personnel communal et l'équipe enseignante pour leur implication, leur disponibilité, leur réactivité dans le contexte sanitaire difficile.

Philippe VERJUS

2021 a été une année de transition marquée par la situation sanitaire et par conséquent une reprise lente de l'activité.

Les travaux d'aménagement de l'alpage des Ladettes ont ainsi dû être décalés en 2022.

Des travaux de voiries et d'entretien ont cependant été réalisés avec entre autres le confortement d'un mur de soutènement et la création d'un parking au hameau du Nécuday.



Des commissions ont été créées dans chacun des hameaux afin de réaliser l'adressage des rues. Nous remercions l'ensemble des Pusserains et des Pusseraines ayant participé, les échanges dynamiques, nourris de nombreuses anecdotes et histoires concernant le village ont permis de nommer pas moins d'une cinquantaine de rues.





Une quinzaine de bénévoles se sont mobilisés durant l'été et ont permis la rénovation de l'intérieur du chalet de Crepellaz. Durant ces journées conviviales où jeunes et moins jeunes ont contribué à l'entretien du patrimoine, les souvenirs et histoires du village partagés font le lien entre les générations. Nous tenons à remercier chaleureusement chacun des participants.

Cette année encore, les associations n'ont pas pu organiser les manifestations habituelles. Toutefois, quelques-unes ont pu se tenir : la vente de Pizzas (APE), la fabrication et la vente de pains au four d'Outrenant (La Tornelle) ou encore le KV de PUSSY qui grâce à la créativité de nos jeunes, a pu se dérouler sous un format différent.

Les membres du club des Arolettes et les bénévoles se sont, comme à l'accoutumée, fortement mobilisés pour entretenir les chemins et offrir les meilleures conditions possibles aux participants. Malheureusement cette année, un acte de malveillance a été constaté. Après les travaux d'entretien, le ruisseau a été sciemment détourné pour détruire le travail réalisé. L'auteur des faits ne mérite pour autant pas notre attention, et il est préférable de se tourner vers tous ces bénévoles qui donnent de leurs temps pour animer le village et pour créer ces points de rencontre qui cimentent les relations. Je remercie vivement chacun des membres pour le dévouement et le travail réalisé.

Présents dans les différentes commissions (finances, urbanisme, travaux, scolaire...) de la commune de la Léchère, Sylvie, Robert et moi-même participons à la définition des orientations et des projets avec les élu(e)s des communes associées. Les échanges permettent à chacun de s'exprimer et de prendre part aux débats afin de trouver un consensus.

Dans ce contexte financier et sanitaire contraint, il a été nécessaire de fixer des priorités tant en matière d'investissement que de fonctionnement, afin d'assurer la maîtrise budgétaire tout en garantissant le maintien de la continuité du service apporté aux habitants.

Nous restons à votre écoute.

Sylvie et Robert se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022.

Dominique COLLIARD

Mémoire de La Léchère

Ambroise Croizat (1901-1951)

Michel Étiévent, l'homme qui sortit Croizat des catacombes de l'Histoire

Le décès soudain de Michel Étiévent a provoqué une très forte émotion dans le monde culturel, syndical et politique. Cet enfant du « quartier nègre » de Notre-Dame de Briançon dont il fut le passeur d'histoire aura profondément marqué notre commune et nos vallées.

Il passa une partie de sa vie à réaliser ce qui est désormais une véritable somme historique et littéraire, la réhabilitation de la création par Ambroise Croizat de la Sécurité sociale. Devant cette histoire occultée, Michel Étiévent a su réhabiliter la mémoire de cet autre natif de Notre-Dame de Briançon dont on fête aujourd'hui les 70 ans du décès. Le parcours de Michel Étiévent aura été intimement lié à celui de l'initiateur de la Sociale. Sa mère, femme de ménage, a 7 enfants à élever. Il bénéficiera de l'aide du CE de l'entreprise de celle-ci pour achever ses études. Raconter l'histoire sociale et ouvrière de notre région aura été pour lui une façon de rendre ce qui lui a été donné.

Poète, écrivain, historien, il était aussi — et surtout — un homme accessible et ouvert, allant au contact des élèves des écoles primaires surpris de découvrir qu'un écrivain, ce n'était pas que dans les livres.

Amoureux des mots qu'il mettait au service de ses colères et de ses espoirs, chroniqueur sensible aux inégalités, ouvert aux autres, apprécié de tous, marqué par la beauté de nos montagnes et la simplicité de ceux qui y vivent, solidaire de toutes les luttes progressistes, de toutes les résistances, il venait de terminer *Émilie au bout de la nuit*, un hommage à toutes les femmes. Infatigable travailleur de l'écrit, il laisse aujourd'hui un grand vide tant il avait encore beaucoup à raconter, transmettre.

La commune lui rend aujourd'hui l'hommage qu'elle rend à ses enfants, à un de ceux qui aura sans cesse au long de sa vie œuvré pour faire vivre son histoire, son patrimoine et sa force vive.

Bien sûr, en ce moment douloureux, nous pensons à sa famille et à ses amis dont le ciel s'est assombri et la mairie s'associe à leur peine. Dans le journal *L'Humanité*, le journaliste Aurélien Boucheyre a titré son hommage à Michel Étiévent : « Salut Michel, et embrasse Croizat ». Tout est dit.

Nous tenons à remercier Gilles Perret et Alain Dupantloup pour leur aide à la rédaction de ces textes



Quentin Chaillé Art
<https://quentinchaille.com/>

Une Oeuvre de géant pour le fils du petit ferblantier de Notre-Dame de Briançon

Ambroise Croizat naît le 28 janvier 1901 comme peut naître alors un fils d'usine. Antoine, le père, manœuvre ferblantier, devant les fours des « Carburés Métalliques », travaille 14 heures par jour pour 8 sous de l'heure. Pas de congés, pas d'assurances sociales. Dans la cité des « Maisonnettes » de Notre-Dame de Briançon, Louise, la mère, et les trois enfants vivent la misère d'un début de siècle industriel. C'est au cœur de ce monde oublié qu'Ambroise puisera sa volonté de changer le monde et de rendre à l'homme sa dignité.

Mais Antoine est renvoyé...

Mémoire de La Léchère

Ambroise Croizat (1901-1951)



Ambroise Croizat

L'errance de la famille commence. Ugine, Grenoble, Lyon... Nuits des cités, nouvelles révoltes de la dignité. « Bats-toi pour les autres et la vie » avait dit le père à Ambroise, « tu y gagneras ton chemin d'homme ». L'enfant, ajusteur dès l'âge de 13 ans, n'oubliera pas le message. Il adhère au PCF dès sa constitution en 1920. Le « modeste Ambroise », comme on l'appelait alors, gagnera par sa discrétion et son travail acharné, l'estime de ses amis. Ses frères de route. En 1928, il est secrétaire de la Fédération des Métaux CGTU. 1936 : Éclaircie de dignité, le Front Populaire ouvre le chemin des rêves. Ambroise est élu député du 14^e arrondissement de Paris. Pendant des mois, à la chambre des députés, on entendra sa voix forger les plus grands acquis sociaux français : congés payés, semaine de quarante heures... Il signera de son nom la loi instituant les conventions collectives...

1939. La nuit tombe dans l'aurore de guerre où pointe le visage du nazisme. Arrêté le 7 octobre, il est condamné par le troisième tribunal militaire de Paris. Commence le calvaire des prisons françaises et de la déportation en Algérie. 17 prisons en 4 ans, de geôles et d'humiliation.

1945. Soleil sur Paris. Le nazisme s'effondre sous les rêves et l'héroïsme des « armées de l'ombre ». Réélu député le 21 octobre 1945, le fils du petit ferblantier de Notre-Dame de Briançon devient ministre du Travail du gouvernement De Gaulle. Il le sera jusqu'en 1947 sous les gouvernements Gouin, Bidault et Ramadier. En quelques mois, l'homme qui n'a toujours pas son nom dans le dictionnaire inventera les mots les plus dignes de la langue française, ceux qui font d'une vie d'homme et de femmes un long chemin tranquille et serein : sécurité sociale, retraite... jusqu'à l'épuisement, il inventera une série impressionnante de lois sociales dont la portée universelle fait de la France une terre de dignité et de progrès. Il meurt à Suresnes à l'âge de 50 ans.

L'éminent spécialiste qui le suivit, le professeur Santy, refusera de percevoir de l'argent pour ses soins. « Comment pourrais-je, dit-il, demander quoi que ce soit à l'homme à qui la science et moi-même devons tout... » Alors que toutes les portes se fermaient, le professeur Santy avait obtenu d'Ambroise, quelques années auparavant, une bourse de recherche pour étudier et vaincre la « maladie bleue » des enfants... C'est grâce à ce simple geste que des enfants opérés à cœur ouvert peuvent entrevoir depuis 1945 les rêves d'une autre vie...

« La jeunesse qui aspire à la vie veut apprendre et se soucier de son avenir. À ce point de vue, tout est à faire... » (Discours. Octobre 1937).

Texte de Michel Étiévent



AU ROYAUME DES ELFES

MURAZ SERGE

Artisan menuisier

- Pose de parquets, lambris, portes, fenêtres etc...
- Mise en œuvre de balcons et autres éléments de protections.
- Création d'intérieurs design.



40 Route de pré collomb
73110 VILLARD-SALLET
Doucy 73260 LA LÉCHÈRE

06 82 48 56 39

serge.muraz@wanadoo.fr

La Chèvrerie des Combettes

Sylvie, Christophe et Hugo BILLAT



Marché de La Léchère
en saison thermique le lundi matin
Tous les jours de 17h à 19h
à la ferme

06 86 79 39 65
06 48 58 13 98

73260 PUSSY
LA LÉCHÈRE

www.bienvenue-a-la-ferme.com



PIVIER SÉBASTIEN

MAÇONNERIE

Carrelages, cloisons, façades
Rénovations

Luy de four
73730 CEVINS

sebastien.pivier@wanadoo.fr

06 70 22 93 14
04 79 38 23 24



TARENTEISE FIOUL

Avec le biofioul,
votre chaudière a de l'avenir

Distributeur d'énergies
aujourd'hui et demain



81 allée de l'artisanat
Petit Cœur
73260 LA LÉCHÈRE

04 79 24 39 86
damien.deceglie@eslc.fr

MAIRES DÉLÉGUÉS

- BONNEVAL
- CELLIERS
- DOUCY
- FEISSONS-SUR-ISERE
- NAVES
- N.-D. DE BRIANÇON
- PETIT-CŒUR
- PUSSY

Manon DECORTE
Paul GUILLARD
Ghislaine MORARD
François DUNAND
Bernard GSELL
Aurore BRUNOD
Philippe VERJUS
Dominique COLLIARD

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- BONNEVAL
- DOUCY
- FEISSONS-SUR-ISERE
- N.-D. DE BRIANÇON
- PETIT-CŒUR
- PUSSY

David JUGAND
Charly MINJOZ
Daniel AMATI, Gilles LABROSSE, Sybille SAUTEL
Anne-Sophie JAY, Damien MANDOLFO
Christelle DUCOGNON, Caroline PES, Fabienne GUILLOT-HEDOUX
Robert BILLAT, Sylvie MONEY

ADJOINTS

Claudine GROS
1^{er} adjoint chargée de la Vie culturelle et patrimoine
Daniel COLLOMB
2^e adjoint chargé des Finances
Nathalie GUYONNET
3^e adjoint chargée de la Communication, Tourisme et Thermalisme
Joël CAUMONT
4^e adjoint chargé des Affaires sociales
Mireille RUFFIER POUPELLOZ
5^e adjoint chargée du Personnel

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire préside de droit toutes les commissions

Commission des Finances

Vice-président : Daniel COLLOMB

Membres : Aurore BRUNOD, Dominique COLLIARD, Manon DECORTE, François DUNAND, Bernard GSELL, Paul GUILLARD, Ghislaine MORARD, Philippe VERJUS.

Commission des Travaux, Agriculture et Forêts

Vice-président : Dominique COLLIARD

Membres : Aurore BRUNOD, François DUNAND, Bernard GSELL, Paul GUILLARD, David JUGAND, Ghislaine MORARD, Philippe VERJUS.

Commission Vie scolaire, Enfance, Jeunesse et sports

Vice-présidente : Aurore BRUNOD

Membres : Manon DECORTE, Fabienne GUILLOT-HEDOUX, Sylvie MONEY, Ghislaine MORARD, Caroline PES, Sybille SAUTEL.

Commission Urbanisme, Aménagement du territoire

Vice-président : Bernard GSELL

Membres : Aurore BRUNOD, Dominique COLLIARD, Manon DECORTE, François DUNAND, Paul GUILLARD, Damien MANDOLFO, Ghislaine MORARD, Philippe VERJUS.

Commission Vie associative

Vice-président : Charly MINJOZ

Membres : Manon DECORTE, Christelle DUCOGNON, Sylvie MONEY, Sybille SAUTEL.

Commission du Personnel

Vice-présidente : Mireille RUFFIER POUPELLOZ

Membres : Daniel AMATI, Joël CAUMONT, François DUNAND, Claudine GROS, Fabienne GUILLOT-HEDOUX.

Commission Communication, Tourisme et Thermalisme

Vice-présidente : Nathalie GUYONNET

Membres : Anne-Sophie JAY, Gilles LABROSSE, Charly MINJOZ, Ghislaine MORARD, Manon DECORTE

Commission Affaires sociales

Vice-président : Joël CAUMONT

Membres : Christelle DUCOGNON, Claudine GROS, Anne-Sophie JAY, Gilles LABROSSE, Sybille SAUTEL.

Commission Vie culturelle et patrimoine

Vice-présidente : Claudine GROS

Membres : Robert BILLAT, Nathalie GUYONNET, Charly MINJOZ, Sylvie MONEY, Caroline PES

Commission Environnement

Vice-présidente : Caroline PES

Membres : Dominique COLLIARD, Manon DECORTE, Claudine GROS, Bernard GSELL, Paul GUILLARD, Damien MANDOLFO

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Anne-Marie VERDET

☎ 04 79 22 60 97

Consultations libres
et sur rendez-vous

CABINET INFIRMIER

Infirmier D.E

Cédric MORAND

& Isabelle DACUNHA

☎ 06 84 85 70 12

Soins à domicile et consultations
sur rendez-vous

Lundi au samedi 8h à 8h45

MÉDECINS THERMALISTES

Dr Antoine BUFFAUD

☎ 04 79 22 50 48

Dr Bernadette FAVRE-LAFONTAINE

☎ 04 79 22 58 16

Résidence les eaux claires

Consultation sur rendez-vous

OSTÉOPATHE D.O

Ostéopathie classique

& aquatique thermale

Juliette VALLIER ☎ 06 10 70 00 88

PODOLOGUE PÉDICURE

Mariannick MÉNIGOT

☎ 04 79 10 66 37 / 06 81 31 16 22

Consultations sur rendez-vous
et permanences les jeudis
et samedis

KINÉSITHÉRAPEUTES

Christian MIRON ☎ 07 54 24 87 65

Consultations sur rendez-vous

PHARMACIE

Spécialiste en orthopédie et matériel
médical

Franck JORDAN ☎ 04 79 22 52 07

Lundi au vendredi 9h-12h30/14h-
19h15 & samedi 9h-12h/14h-18h

MAIRIE DE LA LÉCHÈRE

82, rue des Jeux Olympiques

73260 La Léchère

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

☎ 04 79 22 52 44

✉ mairie@lalechere.fr

ÉCOLES

N.-D. de Briançon.. ☎ 04 79 22 51 78

Doucy..... ☎ 04 79 24 04 93

Pussy ☎ 04 79 22 63 36

Petit-Cœur ☎ 04 79 22 51 74

Feissons..... ☎ 04 79 22 58 86

Bonneval ☎ 04 79 22 63 63

MAIRIE BONNEVAL

35 route de la Duchère

Bonneval 73260 La Léchère

Lundi : 8h30-11h30

Vendredi : 8h30-11h30

☎ 04 79 22 52 78

✉ mairie.bonneval@lalechere.fr

MAIRIE CELLIERS

La Chapelle 73260 La Léchère

Jeudi : 8h30-11h30

☎ 04 79 24 05 05

✉ mairie.celliers@lalechere.fr

MAIRIE DOUCY

Chef-lieu 73260 La Léchère

Mardi : 13h30-17h

Jeudi : 13h30-17h

☎ 04 79 24 02 84

✉ mairie.doucy@lalechere.fr

MAIRIE FEISSONS-SUR-ISÈRE

9 place de la Mairie

Feissons-sur-Isère

73260 La Léchère

Lundi : 16h-18h

Jeudi : 10h-12h

Vendredi : 16h-18h

☎ 04 79 22 51 70

✉ mairie.feissons-sur-isere@
lalechere.fr

MAIRIE NAVES

Fontaine 73260 La Léchère

Mercredi : 13h30-17h

☎ 04 79 24 01 73

✉ mairie.naves@lalechere.fr

MAIRIE PETIT-CŒUR

198 rue Saint Eusebe de Cors

Petit-Cœur 73260 La Léchère

Lundi : 13h30-16h30

Mercredi : 8h30-11h30

☎ 04 79 22 50 69

✉ mairie.petit-coeur@lalechere.fr

MAIRIE PUSSY

La Cour 73260 La Léchère

Mardi : 8h30-11h30

Vendredi : 13h30-16h30

☎ 04 79 22 51 77

✉ mairie.pussy@lalechere.fr

MAISON FRANCE SERVICES

136 place de la Gare Notre Dame

de Briançon 73260 La Léchère

Du lundi au vendredi :

9h-12h / 13h30-17h30

☎ 04 79 09 63 77

✉ franceservices@lalechere.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

82, rue des jeux Olympiques
73260 La Léchère

Du lundi au vendredi :

9h - 12h / 13h30 - 17h

☎ 04 79 08 75 10

Levée du courrier à 14h30

POLICE MUNICIPALE

☎ 04 79 22 76 07

police.municipale@lalechere.fr

ASSAINISSEMENT VEOLIA

☎ 09 69 32 34 58

EAU POTABLE (SUEZ EAU)

Service clientèle :

☎ 09 77 408 408

(Prix d'un appel local)

Urgences techniques :

☎ 09 77 401 134

09 77 401 130

(Prix d'un appel local)

24h/24 - 7j/7

DÉCHETTERIE DES COMBES

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Lundi, mercredi et samedi :

8h30 - 12h

Tous les après-midi :

14h - 18h30

Du 1^{er} novembre au 28/29
février

Lundi, mercredi et samedi :

8h30 - 12h

Tous les après-midi :

14h - 17h

☎ 04 79 22 67 45

Fermée toute l'année le
dimanche

RÉGIE ÉLECTRIQUE AIGUEBLANCHE

646 rue du Plan du Truy

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h / 14h - 17h30

Accueil : ☎ 04 79 24 64 56

Dépannage : ☎ 04 79 22 93 88

(Hors horaires de bureau)

24h/24 - 7j/7

CENTRE DE SECOURS DE LA LÉCHÈRE

☎ 04 79 22 51 48 (18 ou 112)

à votre service 24h/24 • 7j/7 • 365 jours/an



Autorisation de stationnement
Valmorel - La Léchère
Aigueblanche - Moûtiers

ALBATRANS

TAXIS • TRANSPORTS

Transport médical assis
agréé sécurité sociale

Stéphane BOUVIER 06 16 55 43 22

Laurent HYVOZ 06 15 38 57 98

Bureau 04 79 00 46 74

info@taxi-moutiers.com

Carrefour *market*

MOÛTIERS

groupe  provencia



Lundi au jeudi : 8h15 - 20h, Vendredi : 8h15 - 20h30

Dimanche : 8h30 - 12h30



Garage PAVIET-ROCHE



Dépannage 24h/24
(agrément Assurances)

Mécanique • Carrosserie
(agrément Assurances)

04 79 22 51 09

contact@garagepavietroche.fr

ZA La Charbonnière - Petit Coeur
73260 LA LECHERE



AGENT OFFICIEL